RAQUETTES

avec le club pedestre les Grisemottes

VILLAR D'ARENE

RANDO RAQUETTES

Du VENDREDI 1 Février au DIMANCHE 3 Février 2019

Randonnées en étoiles

RAQUETTES : en fonction de l'enneigement, ou RANDONNEE PEDESTRE

Sous réserve de conditions favorables de circulation routière (en cas d'interdiction de circuler)

DEPART de St GERMAIN NUELLES à 6 heures (Lieu de rendez vous à définir)

Logement au gîte "LES MELEZES"

Retour du dimanche : arrivée St Germain vers les 18 heures 30 (si bonnes conditions de circulation)

Déroulement du séjour :

Hébergement en fonction du type de couchage : chambre ou dortoir.
Repas tiré du sac apporté pour le premier jour. Puis pique nique à midi les autres jours.
Equipement : bonnes chaussures de randonnée adaptées aux raquettes, veste chaude et imperméable, gants. Prévoir habits de rechange
Pour les voitures partantes, prévoir équipement conforme pour circuler sur route enneigée et verglassée (chaines)
Prévoir casse croûte et boissons pour se ravitailler en cours de randonnée

Réservation souhaitée avant le 31 Décembre 2018

Covoiturage mis en place (participation aux frais à répartir : véhicule, péage)

CONDITIONS COMPLEMENTAIRES D'ORGANISATION ET D'INSCRIPTION sont consultables sur le site du club.

RESERVATION : Inscription dès aujourd'hui pour la réservation des chambres et avant le **31 Décembre 2018, chèque demandé de 60 Euros** par personne (non encaissé en principe). Cout estimatif entre 80 et 100 euros (sans les boissons du repas).
Règlement final en priorité au gîte avec remboursement de l'acompte ou rendu si non encaissé par le gestionnaire. (Prévoir mode de règlement : Chèque ou espèces)
Les premiers inscrits seront retenus. Chèque rendu si annulation. Un chèque établi par sortie par le participant.
En SUPPLEMENT : Les frais de covoiturage (0,20 € par km parcouru + péage) multipliés par nombre de véhicules nécessaires et complètés. L'ensemble divisé par le nombre de participants présents puis répartition par véhicule, sont concernés les véhicules de covoiturage mis en place en réunion et approuvés par les occupants.
Il faut penser qu'il n'y a pas que les carburants, mais l'usure du véhicule qui entre dans le coût du covoiturage.
Pour ceux qui utilisent leurs véhicules pour des convenances personnelles (retour avant, arrêt personnel, etc) ne sont pas concernés. Prise en charge individuelle des frais.
Les repas de midi : achat personnel du pique nique et apport 1er jour - boissons personnelles sont aussi en supplément
Pour faciliter la gestion des inscriptions et connaître le suivi de votre inscription (participation validée en fonction du nombre de places) et savoir si votre participation est retenue. Essayez au maximun de vous faire inscrire lors des réunions permanences.
CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. La sortie sera effectuée sous réserve d'un nombre d'inscription suffisant et en relation avec les prévisions de coût.
ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report ou remboursement ne seront possibles (sauf cas de force majeure, dûment justifié au club le plus rapidement). L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscription.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participation à la suite d'évènements imprévus et indépendants de sa volonté.

Confirmation d'inscription validée lors de la réunion précédant la sortie ou auprès du chargé d'itinéraires.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ

Licence FFRP obligatoire pour assurance (adhésion au club, licence 2019), il est impératif de l'avoir sur soi

Renseignements par le chargé d'itinéraires : Daniel SERRES : Tél 04 74 01 83 84 ou 06 80 04 83 03

Organisation et Retour courrier : les GRISEMOTTES 180 Chemin du Moulin 69210 ST GERMAIN NUELLES

------- ------ -------- -------- --------

Coupon réponse

Mlle, Mme, Mr, **NOM :** _____ **PRENOM :** _____

Adresse postale compléte : Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° de Téléphone : / / / / / / Date de Naissance : / / / /

Adresse MAIL : _____ @ _____

Location de MATERIELS sur place (raquettes) : OUI : /___/ supplèment à prévoir NON : /___/ **Prévoir coût de location et règlement taxes indépendamment**

Coût de réservation pour séjour : 60 euros par personne (hors coût de déplacement)

Déplacement : en VEHICULE PERSONNEL : Prenez vous votre VOITURE correctement équipée (pour co-voiturage) OUI : /___/ NON /___/

Joindre un chèque de réservation de : _____ euros à l'ordre des Grisemottes

Je déclare être apte à la pratique de la randonnée en raquettes et accepte d'effectuer le transport, le séjour et la randonnée sous ma seule et entière responsabilité. De plus, je accepte les conditions d'organisation et d'inscription.

fait à : ....., le .....

Signature :

RAQUETTES SEJOUR FEVRIER 2019

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - un chèque par organisation